










| | | |
|--------------|-----------------|----|
| 5.00 crédits | 22.5 h + 15.0 h | Q1 |
|--------------|-----------------|----|

| | |
|------------------------|---|
| Enseignants | Dejean Karine (coordinateur(trice)) ;Dufrasne Marie ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Bruxelles Saint-Louis |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>ITUSS est la première UE de la filière méthodologique. Ses objectifs d'apprentissage sont relatifs à l'initiation au métier d'étudiant-e en sciences sociales et politiques, dans ses dimensions d'affiliation à l'Université, du rapport au savoir scientifique et des compétences en méthodologie du travail universitaire.</p> <p>Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. sera familiarisé-e aux bases de la posture universitaire et scientifique de connaissance du monde social et politique, et capable de la distinguer d'autres postures et de l'adopter ; 2. sera familiarisé-e aux conditions de production d'un savoir scientifique et sera plus particulièrement capable de : <ol style="list-style-type: none"> a) distinguer un discours scientifique d'un discours de sens commun, et caractériser ces deux types de discours (ou savoirs) ; b) prendre du recul par rapport à ses propres représentations de sens commun ; c) réfléchir à la question de l'objectivité en sciences sociales et politiques ; d) comprendre les rôles de la théorie et de l'empirie dans la démarche scientifique de connaissance ; 3. sera initié-e à la lecture critique de textes en sciences sociales et politiques et sera plus particulièrement capable de : <ol style="list-style-type: none"> a) reconnaître un texte scientifique par rapport à d'autres types de sources ; b) hiérarchiser les sources qu'il-elle utilise pour réaliser un travail universitaire ; c) mettre en œuvre les stratégies de lecture qui permettent de comprendre un texte scientifique en profondeur, c'est-à-dire de : <ol style="list-style-type: none"> i. développer une lecture située du texte ; <ol style="list-style-type: none"> 1. identifier la source et le type de texte 2. évaluer la crédibilité à accorder à cette source 3. situer le texte par rapport aux objectifs de lecture, au niveau de difficulté du texte et à ses connaissances antérieures ii. réaliser des opérations externes d'appropriation d'un texte scientifique ; <ol style="list-style-type: none"> 1. déterminer le statut du texte 2. interroger le contexte du texte iii. réaliser les opérations internes d'appropriation d'un texte scientifique ; <ol style="list-style-type: none"> 1. discerner le thème du texte et la thèse de l'auteur 2. repérer l'argumentation et ses principaux jalons 3. identifier les concepts et les notions-clés 4. identifier les références à différents auteurs 5. réaliser des inférences (repérer les informations implicites) d) rendre compte de sa compréhension de textes de manière structurée, c'est-à-dire de produire une synthèse critique d'un texte de sciences sociales et politiques ; 4. sera capable d'utiliser des ressources bibliographiques mises à sa disposition en respectant les règles de la déontologie scientifique, et plus particulièrement de : <ol style="list-style-type: none"> a) faire des citations ; b) écrire une référence bibliographique en respectant les systèmes de conventions disponibles ; c) identifier un plagiat ; 5. sera conscient-e de ce qui est attendu de l'étudiant-e en Bloc 1 dans la compréhension des consignes d'examens et dans l'écriture des réponses, c'est-à-dire qu'il ou elle sera apte à : <ol style="list-style-type: none"> a) catégoriser les différents types de questions d'examen et à repérer les opérations cognitives à mobiliser (définition, comparaison, analyse, application...) ; b) identifier les caractéristiques d'une bonne réponse d'examen ; comprendre les méta-consignes qui explicitent les attentes de l'enseignant-e en matière de réponse à une question d'examen. |

| | |
|--|---|
| <p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p> | <p>L'évaluation de l'UE sera individuelle et continue. Quatre moments d'évaluation sont prévus durant le quadrimestre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un examen écrit théorique hors session (valant pour 40% de la note finale) portant sur la matière enseignée dans les deux premières parties de l'UE 2. Un exercice de référencement (10%) : il visera la maîtrise des modes de notation des références bibliographiques 3. Un test de synthèse écrite sur un texte ayant fait l'objet d'une lecture guidée (20%) : elle consistera à réaliser un compte-rendu répondant à une question. Au moment de l'épreuve, les étudiant-es pourront disposer d'un support écrit (compte rendu de lecture en format A4 recto) qu'ils auront eux-mêmes préparé lors d'un TP. Les étudiant-es auront la possibilité de repasser ce test pour améliorer leur note (la meilleure des 2 notes sera retenue). 4. Un travail écrit individuel final (30%) : il comprendra : <ul style="list-style-type: none"> ? un portfolio des préparations réalisées pour les TP ; ? la synthèse des deux derniers textes vus en TP ; ? le référencement parfaitement correct des sources bibliographiques mobilisées, en respectant les conventions. <p>L'UE propose une évaluation continue. La participation aux quatre parties de l'évaluation est obligatoire. Cela signifie que toute absence doit être dûment justifiée (en fournissant un certificat de maladie auprès de l'administration facultaire ESPO en mettant les titulaires du cours en copie). Une absence injustifiée à l'une des parties de l'évaluation équivalra à une note finale de 0/20 à l'UE, ce qui représente un renvoi automatique de l'étudiant-e à une session ultérieure pour l'ensemble de l'UE. Nous vous renvoyons aux Dispositions d'exécution du Règlement Général des Etudes et des Examens pour les programmes de bachelier de la Faculté des Sciences économiques, sociales politiques et de la communication aux Titre III, article 6 paragraphes 1,2, 3 ; et article 8. Ce document est disponible sur le site de l'Université et sur le Moodle du cours.</p> <p>L'étudiant-e peut toutefois choisir de ne pas présenter une ou plusieurs parties de l'évaluation mais il-elle doit, dans ce cas, faire une note de présence en se présentant physiquement à l'heure prévue de l'évaluation et en le signalant explicitement. Il-elle recevra alors une note de 0 pour cette ou ces partie(s) de l'évaluation.</p> <p>En cas d'échec à l'UE à l'issue du premier quadrimestre, c'est-à-dire de note finale inférieure à 10/20, l'étudiant-e devra représenter cette UE lors d'une session ultérieure. Il ou elle devra représenter la ou les partie(s) de l'évaluation continuée (examen écrit, test de référencement, test de synthèse, travail écrit individuel) pour laquelle ou lesquelles il ou elle aura obtenu une note inférieure à 10/20, et uniquement cette ou ces parties. Seules les notes égales ou supérieures à la moitié des points sont conservées d'une session à l'autre.</p> <p>En cas d'échec à l'examen écrit (et de note finale inférieure à 10/20) : les étudiant-es doivent représenter l'examen écrit lors d'une session ultérieure.</p> <p>En cas d'échec aux tests de référencement et/ou de synthèse (et de note finale inférieure à 10/20) : les notes pour le test de référencement et pour le test de synthèse ne sont conservées que si l'étudiant-e a réussi les deux tests. Dans le cas contraire (un ou deux test(s) en échec), il ou elle devra représenter les deux tests.</p> <p>En cas d'échec au travail final (et de note finale inférieure à 10/20) : les étudiant-es doivent retravailler l'entièreté de leur travail final et le déposer selon les mêmes consignes que pour la session de janvier.</p> <p>Un « mode d'emploi de l'évaluation » plus détaillé est disponible sur Moodle.</p> |
| <p>Méthodes d'enseignement</p> | <p>L'UE comporte les activités d'apprentissage suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des séances de transmission de la matière théorique avec les titulaires (22,5h) ; - des séances de travaux pratiques (TP) avec l'assistant (15h), au cours desquelles l'étudiant-e aura des exercices à réaliser en lien avec les séances théoriques, relatifs à la lecture approfondie de textes en sciences sociales et politiques, aux opérations externes et internes de leur appropriation, à l'écriture de synthèse de textes et au référencement des sources bibliographiques. |
| <p>Contenu</p> | <p>Le cours est structuré en trois parties :</p> <p>Partie 1 : Les caractéristiques de la posture universitaire et scientifique en sciences sociales et politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - La science et les autres discours de vérité - Trois caractéristiques : Humilité, honnêteté et prudence, progression méthodique <p>Partie 2 : Les conditions de production d'un savoir de sciences sociales et politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport de l'universitaire et du scientifique au sens commun - La question de l'objectivité en sciences sociales et politiques - Rôles de la théorie et de l'empirie dans la démarche scientifique de connaissance <p>Partie 3 : Les compétences méthodologiques du métier d'étudiant-e</p> <ul style="list-style-type: none"> - La lecture approfondie de textes scientifiques - La synthèse critique de textes scientifiques - Le référencement des sources bibliographiques - La compréhension des consignes d'un examen |
| <p>Bibliographie</p> | <p>Les supports obligatoires du cours sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ouvrage de référence de l'UE : MARQUIS N., LENEL E., VAN CAMPENHOUDT L., 2018, Pratique de la lecture critique en sciences humaines et sociales, Paris, Dunod, 240 p. (service reprographie et librairies) - un portefeuille de textes à lire et à mobiliser de manière accompagnée ou autonome (service reprographie et Moodle) - les diaporamas utilisés lors des séances magistrales et des travaux pratiques (Moodle) ; - les fiches du Guide « Devenir étudiant universitaire » vues au cours et en TP (Moodle). |

| | |
|------------------------------|------|
| Faculté ou entité en charge: | ESPB |
|------------------------------|------|

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|---|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Bachelier en information et communication | COMB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en information et communication (français-anglais) | COAB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais) | COTB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en sociologie et anthropologie | SOCB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais) | SOAB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais) | SOTB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en sciences politiques, orientation générale | SPOB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais) | SPAB1BA | 5 | |  |
| Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-néerlandais-anglais) | SPTB1BA | 5 | |  |